

CLIS DE FESSENHEIM

2. Point d'étape sur le prédémantèlement

S DE FESSENHEIM - RÉUNION DU 13 OCTOBRE 2023

OPÉRATIONS PRÉPARATOIRES AU DÉMANTÈLEMENT

Objectifs des opérations préparatoires au démantèlement

- Atteinte de l'état initial prévu dans le dossier de démantèlement (Exemple : Evacuation des produits, décontamination des circuits, évacuation du combustible)
- Mise en sécurité des installations
- Mise en configuration pour démanteler les installations (ex. : conversion de la salle des machines en zone de gestion des déchets)







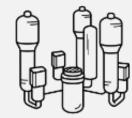
DÉCONTAMINATION DES CIRCUITS PRIMAIRES (FSD)

Rappels sur le FSD

- Objectif : réduire la dosimétrie des circuits primaires avant le démantèlement
- Première opération de ce type réalisée en France, mais important retour d'expérience international
- Opération soumise à autorisation de l'ASN

Calendrier de réalisation

- Tranche 1 : novembre décembre 2022 → 3 cycles de décontamination
- Tranche 2 : avril juin 2023 → 4 cycles de décontamination



Avis de l'ASN

- Très bon niveau de suivi des matériels du CNPE requis (maintenance, essais périodiques)
- Bonnes conditions de **réalisation du chantier**, d'installation des nouveaux matériels et de modification des installations ; bonne **surveillance des prestataires**
- Nécessité d'un réexamen plus poussé de l'organisation opérationnelle du site afin de s'assurer de sa son bonne adéquation aux opérations réalisées et aux risques spécifiques
- Quelques imprécisions et incohérences documentaires en lien avec ces opérations

EVACUATION DE PRODUITS D'EXPLOITATION

Rejets et prélèvements dans l'environnement encadrés par :

- **Décision n°2016-DC-0550** de l'ASN fixant les **valeurs limites** de rejet dans l'environnement des effluents du CNPE de Fessenheim
- **Décision n°2016-DC-0551** de l'ASN fixant les prescriptions relatives aux **modalités** de prélèvement et de consommation d'eau, de rejet d'effluents et de surveillance de l'environnement

Sujets notables:

- Evacuation de l'hydrogène, hydrazine
- Traitement et évacuation des effluents
- Déchets activés d'exploitation :
 - ➤ Transferts entre bâtiments combustibles (tranche 1 → tranche 2) pour vider la piscine de la tranche 1
 - > Evacuations de DAE vers ICEDA (soumises à autorisation de l'ASN)



CLIS DE FESSENHEIM - RÉUNION DU 24 MARS 2023

EVACUATION DES ANCIENS GÉNÉRATEURS DE VAPEUR (GV)

Parties supérieures des GV

Evacuées vers Cyclife (Suède) fin 2021 pour traitement par fusion

Parties inférieures des GV

- Evacuation vers Cyclife planifiée début 2024
- Transport soumis à autorisation (ASN + autorités étrangères des pays traversés)
- Visite ASN + autorités étrangères (Allemagne) planifiée mi-octobre

Inspection des opérations préparatoires au transport

CLIS DE FESSENHEIM - RÉUNION DU 24 MARS 2023

CHANGEMENTS ORGANISATIONNELS

Suite à l'évacuation du combustible, en décembre 2022 :

- Abrogation du PPI (plan particulier d'intervention) par la préfecture
- Modification et simplification du PUI (plan d'urgence interne) compte tenu de l'évolution des risques
 - Soumis à autorisation de l'ASN
- Mise à jour du rapport de sûreté (adaptation à la situation du site)
- Modification des **règles générales d'exploitation** (spécifications techniques d'exploitation, essais périodiques), changement des référentiels applicables

Changement de direction EDF compétente (septembre 2023)

Modification de l'organisation et des modalités d'exploitation du site



